

UNION DES COMORES

Unité – Solidarité – Développement



Le Président

Moroni, le **07 DEC 2023**

DECRET N°23- 130 /PR-CHAN

Portant promotion à l'Ordre du Croissant Vert des Comores.

**LE PRESIDENT DE L'UNION,
GRAND MAITRE DE L'ORDRE,**

VU la Constitution de l'Union des Comores du 23 décembre 2001, révisée par le référendum du 30 juillet 2018 ;

D E C R E T E :

ARTICLE 1^{er} : Est promu, à titre posthume, au grade de "**CHEVALIER**" de l'Ordre du Croissant Vert des Comores :

Monsieur ALI HASSANALY

En reconnaissance des services rendus à la Nation.

ARTICLE 2 : Le présent décret sera enregistré, publié au Journal Officiel de l'Union des Comores et communiqué partout où besoin sera.

AZALI Assoumani

